

riel, l'affluence de ressources nouvelles, les ambitions surexcitées, l'horizon politique agrandi, n'amènent pas des changements moins considérables. Déjà l'annexion de la cité Quirinale était consommée, quand la réforme de Servius fut entreprise : mais lorsque celle-ci eut concentré la force armée de l'État dans les cadres d'une unité vivace et puissante, il ne suffit plus bientôt à la population de rester enfermée dans les enceintes des collines couvertes de maisons et d'édifices, ou d'occuper aussi, peut-être, l'île du Tibre, qui en commandait le cours, avec la hauteur placée sur la rive opposée. Il fallait à la capitale du Latium un autre système de défense mieux approprié et continu : le mur de Servius fut construit. La nouvelle enceinte partait du fleuve, au-dessous de l'Aventin, qu'elle enfermait. Tout récemment, en 1855, on y a retrouvé, en deux endroits, sur la pente occidentale, en allant vers le Tibre, et sur celle opposée, du côté de l'Orient, les restes gigantesques de l'antique fortification. Des pans de murs hauts comme ceux d'*Alatri* et de *Ferentino*, formés de blocs quadrangulaires, irréguliers, taillés dans le tuf, ont tout à coup revu le jour : témoins, au temps jadis, d'énergies populaires impérissables comme les rochers qu'elles avaient entassés, et plus impérissables qu'eux encore dans les immenses résultats qu'elles enfantèrent. Après l'*Aventin*, le mur contournait le *Caelius*, l'*Esquilin* tout entier, le *Viminal* et le *Quirinal*. Là, un remblai énorme et qui étonne encore aujourd'hui le regard, réparait les inconvénients de la dépression naturelle du terrain, et allait se rattacher à l'escarpement du *Capitole*, dont le mur de ville empruntait l'enceinte : puis, celui-ci allait retomber dans le *Tibre* au-dessus de l'île. L'île, le pont de bois, et le *Janicule*, ne faisaient point partie de la ville, à proprement parler : le *Janicule* en était comme l'ouvrage avancé et fortifié. Jusqu'alors le *Pa-*

latin avait porté la citadelle : actuellement il est livré aux constructions privées, et l'on érige la forteresse nouvelle du *Capitole* (*arx, capitolium*)¹ sur la hauteur d'en face, la colline *Tarpéienne*, facile à défendre à raison de son isolement même et de sa minime étendue. Le *capitole* avait sa citerne d'eau vive soigneusement disposée (*le Tullianum*)²; il renfermait le trésor (*ararium*), la prison publique et l'ancien lieu d'assemblée des citoyens (*area capitolina*), sur lequel se fit, durant longtemps encore, l'annonce régulière des phases de la lune. Il avait été défendu dans l'origine de construire là des édifices privés de quelque durée³. L'intervalle entre les deux sommets, le sanctuaire du *Dieu mauvais* (*Vedioris*) ou, comme il a été appelé plus tard sous l'influence des idées helléniques, l'*asyle* (*asylum*), était caché par un bois, et avait pour destination sans doute de recevoir les paysans et leur bétail, quand l'inondation ou la guerre les chassaient de la plaine. Ainsi, de fait et de nom, le *Capitole* était l'*acropole* romaine. Son *château* isolé pouvait tenir encore, même après la ville prise. Il avait sa porte tournée vers le point où fut plus tard placé le marché (*forum boarium*)⁴. L'*Aven-*

¹ Ces deux noms, attribués plus tard, le *Capitolium*, à la partie qui regarde le fleuve, l'*Arx*, à celle tournée vers le *Quirinal*, sont comme l'*ἄρξ* et la *κίρρα* des Grecs, des appellations purement générales : chaque ville latine avait son *capitole*. Le vrai nom local de la colline de la citadelle est le *mont Tarpéien* (*mons Tarpeius*).

² [Vidée plus tard et transformée en *oubliette* : d'où l'expression *in Tullianum dimittere* (Sall. *Cat.* 33.) Cette prison existe encore : c'est le *S. Pietro in carcere*. — V. le dessin v° *Tullianum*, au *Dict. des Antiquités romaines*, de Rich. — V. aussi *suprà* p. 62.]

³ La loi *ne quis patricius in arce aut capitolio habitaret* ne prohibait que les maisons de pierre, véritables forteresses elles-mêmes dans les premiers temps. Elle ne proscrivait pas les constructions usuelles, légères et d'une démolition facile. (Becker, *Cap.*, p. 386.)

⁴ C'est par là, en effet, que la *rue sacrée* gravissait la colline *Capitoline*; et l'on retrouve la courbe qu'elle décrivait avant de joindre la porte, dans le mouvement qu'elle fait à gauche, à côté de l'arc de *Sévère*. La porte elle-même a été recouverte par les vastes superstructions

tin paraît avoir été également fortifié, quoique avec moins de soin : on n'y bâtissait pas non plus à demeure. C'est enfin en vue de pourvoir encore à des intérêts purement municipaux, à la répartition des eaux des aqueducs, par exemple, que les habitants de Rome se partagèrent alors, en habitants de la ville proprement dite, ou *montagnards* (*montani*), et en confréries dites des districts du *Capitole* et de l'*Aventin*¹. — Ainsi l'enceinte servienne enveloppait tout à la fois les villes Palatine et Quirinale, et les deux citadelles fédérales construites sur les autres collines². Le Palatin, l'an-

élevées plus tard sur le *Clivus*. Quant à celle appelée *Janualis, Saturnia, Aperta*, qui était placée du côté le plus escarpé, et devait demeurer ouverte tant que Rome serait en guerre, elle n'a jamais été qu'une construction symbolique et religieuse, ne servant ni à l'entrée ni à la sortie.

¹ On connaît trois de ces confréries : 1^o celle des *Capitolini* (*Capitolini*, Cic. *epist. ad Quinct.* fr. 2, 5), avec ses *maîtres* (*magistri*, Henzen, 6010, 6011), et ses jeux annuels (Tit. Liv. V, 50. — Preller, *Myth.*, p. 202); 2^o celle des *Mercuriales* (*mercuriales*. — Tit. Liv. II, 27. Cic. l. c. — Preller, p. 397), avec ses *maîtres*, également : c'était la confrérie de la vallée du *Cirque*, où se voyait le temple de Mercure; 3^o enfin celle du *Bourg de l'Aventin* (*pagani Aventinenses*), toujours avec ses *maîtres* (Henzen, 6010). Ce n'est point certainement par l'effet du hasard que ces trois corporations, les seules de ce genre qui aient existé dans Rome, ont appartenu précisément aux deux collines, laissées en dehors de la Rome aux quatre quartiers, et enfermées plus tard dans l'enceinte de Servius, le *Capitolin* et l'*Aventin*. Il en est de même des noms de *montani* et *pagani* usités à cette époque pour désigner tous les habitants de Rome (V. outre le passage connu de Cic. *de domo sua*, 28, 74, la loi spéciale sur les aqueducs dont Festus fait mention au *mont sifus*, p. 340 : [*mon*] *tani pagani ve sifis aquam dividunto*.) Les *montagnards*, ou les habitants primitifs des trois quartiers Palatins (p. 71), sont ici désignés *a potiori* comme formant les habitants de toute la ville aux quatre quartiers; et les *pagani* (*les hommes du bourg*) sont évidemment les habitants des nouveaux districts du *Capitole* et de l'*Aventin*, en dehors des anciennes tribus.

² Mais la Rome de Servius Tullius ne se regardait pas comme étant la ville « *aux sept monts* ». Cette désignation ne s'applique, dans ces temps, qu'à l'ancienne et plus petite cite Palatine (p. 69 et suiv.). A l'époque de la décadence, quand la fête du *Septimontium*, conservée jusque sous les empereurs, et célébrée même alors avec une continuité et une affluence remarquables, commença d'être considérée à tort comme la fête générale de la ville, l'ignorance des lettrés suivit l'erreur commune;

cienne Rome, était désormais environné d'une ceinture d'autres hauteurs, au pied desquelles s'appuyait la nouvelle muraille avec ses deux châteaux au milieu.

Tous ces travaux seraient restés incomplets si le sol de la ville, protégé à si grands frais contre les incursions de l'ennemi, n'avait pas été, en outre, défendu contre l'invasion des eaux. Celles-ci remplissaient la vallée entre le *Palatin* et le *Capitole*, où la traversée se faisait en bateau (le *Vélabre*) : elles formaient un marais aussi dans les dépressions placées entre le *Capitole* et la *Vélie*, entre le *Palatin* et l'*Aventin*. Mentionnons ici les fameux égouts souterrains, construits en énormes blocs carrés, que les Romains ont plus tard admirés comme l'œuvre étonnante de leurs rois¹. Nous les croyons d'une époque plus récente; le *travertin* y est employé; et nous savons par maints récits que c'est surtout sous la République qu'il en a été fait usage. Il se peut fort bien que l'égout soit du temps des rois, mais encore a-t-il été bâti à une date plus récente que le mur de Servius et que le *Capitole*. Des travaux intelligents avaient aussi asséché et rendu libres les vastes terrains, les places publiques dont avait besoin la nouvelle ville. L'assemblée des citoyens, qui naguère se réunissait sur

on chercha et l'on crut retrouver les sept collines dans l'enceinte de la Rome impériale. Déjà même, Cicéron, dans une lettre assez énigmatique, en langue grecque, qu'il adresse à Atticus (*Ep. ad Attic.* 6, 5), déjà Plutarque (9. R. 69) aussi, donnent matière à cette méprise; mais le plus ancien monument qui énumère tout au long les sept collines de la Rome impériale (*montes*) est la *Description de Rome* écrite au temps de Constantin. Elle nomme le *Palatin*, l'*Aventin*, le *Cœlius*, l'*Esquilin*, le *Tarpéien*, le *Vatican* et le *Janicule*, négligeant le *Quirinal* et le *Viminal*, qui ne sont que des collines (*colles*) évidemment, et ajoutant aux anciens *montes* (*montes*) les deux hauteurs de la rive droite. Une autre liste, plus embrouillée encore, nous a été donnée plus tard par Servius (*ad Æneid.* 6, 783) et par Lydus (*de mens.*, p. 118, ed. Becker). Quant aux sept collines de la ville moderne, qui sont : le *Palatin*, l'*Aventin*, le *Cœlius*, l'*Esquilin*, le *Viminal*, le *Quirinal* et le *Capitole*, nul ancien n'en a jamais donné l'énumération.

[La cloaca maxima.]

la place Capitoline¹, dans la citadelle, fut ramenée sur le terrain aplani qui descendait de celle-ci vers la ville (les *comices*, *comicium*), et se prolongeait entre le *Palatin* et les *Carines*, du côté de la *Vélie*. Là, tout près, et sur les murs mêmes de la citadelle qui dominaient les comices, les membres du sénat, les hôtes de la ville occupaient une place d'honneur, assistant comme du haut d'une tribune, aux fêtes et aux assemblées du peuple. Tout près de là encore, fut construite une *maison du conseil*, la *curia Hostilia*, rappelant par son nom le nom de celui qui l'avait bâtie. L'estrade pour les juges (*tribunal*), celle du haut de laquelle les orateurs parlaient aux citoyens (les *rostrés*, *rostra*, plus tard) furent dressées sur la place même, qui, en se prolongeant vers la *Vélie*, devint le *Marché neuf* (*forum Romanum*). A l'ouest, sous le *Palatin*, s'élevait la *maison publique*, demeure officielle des rois d'abord (*Regia*), renfermant et le foyer sacré de la cité, et la rotonde du temple de Vesta. Plus loin, au sud, s'élevait un second bâtiment, aussi de forme ronde, le *trésor de la cité*, ou le *temple des Pénates*, debout encore, et qui sert aujourd'hui de vestibule à l'église des SS. *Cosma e Damiano*. La pensée qui présida à l'organisation de la ville neuve, si différente de l'ancienne association des habitants primitifs cantonnés sur les sept monts, fut donc une pensée essentiellement unitaire. A côté et au-dessus des foyers sacrés des trente curies que la Rome palatine s'était contentée de réunir sous un même toit, la ville servienne, par une institution caractéristique de la fusion et de l'unité opérées, avait construit un foyer central et commun². Aux deux côtés longs du *Forum*,

¹ *Area Capitolina*.

² La situation des deux temples, aussi bien que le témoignage formel de Denys d'Halycarnasse (2, 63), suivant qui le temple de Vesta était en dehors de la *Roma quadrata*, démontrent que ces constructions n'ont

étaient les boutiques des marchands et les étalages des bouchers. Entre l'*Aventin* et le *Palatin* avait été réservé un vaste emplacement pour les courses : là, fut le *Cirque*. Sur tous les sommets se voyaient des temples et des sanctuaires : sur l'*Aventin*, notamment, s'élevait le *temple fédéral de Diane* (p. 143), et sur la hauteur du Capitole, le temple dominant au loin, de *Diovis*, père des Romains (*pater Diovis*, *Diespiter*), auteur de la grandeur de son peuple, et qui, de même que Rome levait la tête au-dessus des nations environnantes, triomphait, lui aussi, au-dessus de leurs dieux vaincus. — Les noms des hommes qui présidèrent à ces constructions grandioses se sont perdus dans la nuit des temps, comme aussi les noms des généraux qui commandaient les armées romaines aux jours de leurs premières et plus anciennes victoires. La légende a voulu les rattacher successivement aux divers rois ; la *Maison du conseil*, ou *Curie* à *Tullus Hostilius* ; le *Janicule* et le pont de bois à *Ancus Marcius* ; le grand égout, le cirque, le temple de Jupiter à *Tarquin l'Ancien* ; le temple de Diane, la nouvelle enceinte, à *Servius Tullius*. Il peut y avoir là beaucoup de choses vraies : la nouvelle enceinte et le nouveau système militaire, si importants pour la défense des murailles de la ville, appartiennent sans doute à un même temps et à une même main. Mais il serait téméraire de demander à la tradition au delà de ce qu'elle peut donner : qu'on se contente de voir Rome se refondre et se renouveler au moment même où sa puissance s'étend dans le Latium, et où sa milice civique vient d'être réorganisée. Une seule et même grande pensée a bien dirigé tous ces changements ; mais ils n'ont été

rien de commun avec la ville Palatine ; mais qu'elles se rapportent plutôt au remaniement de Servius, à la seconde Rome. Nous ne nous arrêterons pas aux récits postérieurs qui rattachent la *Regia* et le *temple de Vesta* à Numa. Le motif de cette fable est trop manifeste pour mériter qu'on s'y arrête.

ni l'œuvre d'un seul homme, ni l'œuvre d'un seul siècle. Notons un autre fait considérable : l'influence hellénique a visiblement marqué tous ces travaux de son empreinte. Il n'est pas possible d'en douter un seul instant; alors cependant qu'on ne saurait dire ni comment, ni jusqu'où, elle s'était fait jour au sein de la cité romaine. Déjà nous l'avons vue se manifester dans le système militaire de Servius (p. 131); nous la verrons plus loin inspirer jusqu'aux détails des jeux du cirque. Le *palais du roi* avec le *foyer de la cité* n'est autre que le *Prytanée* des Grecs; le temple de Vesta, avec sa rotonde tournée à l'est, et que les augures n'ont jamais consacrée, n'offre rien d'italique dans l'ordonnance sacramentelle de sa construction : ici, les rites grecs ont été certainement suivis. Enfin, suivant une antique et vraisemblable tradition, la ligue romano-latine se serait modelée sur la ligue ionienne de l'Asie Mineure; et le nouveau temple fédéral de l'Aventin n'aurait été qu'une imitation de l'*Artemisium* d'Éphèse.

CHAPITRE VIII

LES RACES OMBRO-SABELLIQUES. — COMMENCEMENTS DES SAMNITES

Les migrations des races ombriennes paraissent avoir commencé plus tard que celles des Latins. Comme ces derniers, les Ombriens ont marché vers le sud, mais en se tenant davantage au centre ou le long de la côte occidentale de la Péninsule. On éprouve un sentiment de tristesse en parlant de ces peuples, dont le nom nous arrive comme le son des cloches d'une ville engloutie sous les flots. Hérodote mentionne les Ombriens, et les fait s'étendre jusqu'aux Alpes. Il n'est point improbable, en effet, qu'ils aient primitivement occupé toute l'Italie du Nord, jusqu'au point où s'avançaient du côté de l'est les tribus Illyriennes, et les tribus Ligures, du côté de l'Ouest. La légende raconte leurs combats avec ces dernières, qui semblent avoir aussi dans les anciens temps pénétré vers le Sud. Du moins certains noms l'attestent peut-être. *Ilva* (appellation antique de l'île d'Elbe) offre, par exemple, une remarquable analogie avec le nom de la peuplade Ligure des *Ivates*. Les Ombriens à l'époque de leur grandeur ont donc eu des établissements dans la vallée du Pô, où les villes antiques

Migrations
ombro-
sabelliques.